



L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME, UNE CONDITION ESSENTIELLE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

INTRODUCTION

Le groupe de travail « Femmes et économie sociale et solidaire (ÉSS) » a été mis sur pied en janvier 2016. Son comité d'organisation se compose de travailleuses issues d'organismes nationaux et internationaux, d'instances municipales et d'entreprises d'économie sociale. Elles œuvrent dans les sphères de l'économie sociale, de l'entrepreneuriat collectif, de la politique municipale, du développement urbain, de la coopération internationale et de la défense des droits.

Les objectifs de ce groupe sont :

- D'apporter une analyse soutenue des enjeux de l'égalité femme-homme (ÉFH) en ÉSS ;
- D'assurer la transversalité de ces enjeux dans l'ensemble du Forum;
- De mobiliser les acteurs et actrices, les décideur-e-s politiques et les instances agissant en faveur de l'égalité;
- De dégager collectivement des recommandations à remettre à l'association du GSEF.

MISE EN CONTEXTE

L'ÉFH et l'autonomisation des femmes constituent un enjeu transversal conditionnant l'atteinte d'un développement humain durable. Les femmes représentent plus de 50% de la population, elles accomplissent 66% du travail mondial, mais ne perçoivent que 10% des revenus et détiennent 1% de la propriété¹. Elles sont les premières touchées par la pauvreté.

L'ÉSS, avec comme objectif de favoriser l'efficacité, l'égalité et le développement durable, possède des atouts pour résorber ces inégalités (structures démocratiques, changement social, primauté des individus sur le capital etc.). Les femmes y sont d'ailleurs largement majoritaires : en Europe, 66% des personnes impliquées dans le mouvement sont des femmes ; au Canada, cette implication s'élève à 70 % et en Afrique à 80 %². Elles contribuent à développer cette économie partout dans le monde en fournissant des services essentiels à leur communauté, en créant des entreprises et des métiers, en soutenant la vitalité socio-économique de leur territoire.

Bien que majoritaires, les femmes demeurent souvent invisibles. Les réalités auxquelles elles sont confrontées sont souvent omises ou traitées en marge des temps d'échanges initiés par les réseaux locaux, nationaux et internationaux de l'économie sociale. Considérant que le secteur public, dans différentes parties du monde, commence à reconnaître la valeur ajoutée de l'ÉSS au développement des communautés, l'importance de faire valoir la contribution et les acquis des femmes dans le secteur de l'ÉSS permettra d'assurer une plus grande prise en compte de leurs besoins et intérêts.

DE QUELLES RÉALITÉS PARLE-T-ON ?

Absence marquée d'une approche ÉFH transversale et de données sexuées.

L'ÉSS est un mouvement en pleine croissance bénéficiant d'une attention grandissante du milieu de la recherche et des pouvoirs publics. Toutefois, le principe de l'ÉFH et l'intégration transversale de cette approche sont souvent absentes des politiques publiques, des temps d'échanges en ÉSS ainsi que des recherches réalisées dans ce secteur. Ajoutons à cela l'absence de données sexuées dans toutes les sphères de l'ÉSS (la participation, la distribution des bénéficiaires, les revenus générés, le contrôle de ceux-ci, la gestion, etc.), qui en est une des principales conséquences.

¹Source : UNICEF - 2007

²Source : Rapport du séminaire international sur l'Économie Sociale et Solidaire avec Perspective de genre – Femmes du Monde - 2012

Les limites du secteur de l'ESS à assurer la pleine autonomie économique des femmes et l'accès à des emplois de qualité.

L'ESS génère beaucoup d'emplois, quelquefois durables et malheureusement encore trop souvent précaires, à temps partiel et à bas salaires. Les femmes qui occupent majoritairement ces emplois sont donc en situation de sous-emploi et le cycle de la pauvreté dans lequel elles se trouvent se perpétue. L'analyse sur la précarisation du marché du travail et la qualité des emplois occupés par les femmes doit aussi être faite en ESS pour trouver des solutions viables à long terme pour l'ensemble des travailleurs qui occupent ces emplois.

De plus, l'ESS ne semble pas se distinguer du reste de l'économie en matière d'égalité professionnelle femmes-hommes : que ce soit en terme d'accès aux responsabilités, d'écart de rémunération, de diversification professionnelle ou encore de conciliation travail-famille, les entreprises d'ESS sont peu nombreuses à avoir intégré des politiques d'égalité et n'en mesurent pas les bénéfices en terme de développement et d'innovation sociale.

Sous-représentation, manque d'accès et de contrôle dans les processus décisionnels à la fois dans le secteur de l'ESS et dans les processus de concertation entre le secteur public et celui de l'ESS.

Les femmes sont majoritairement à l'origine des groupes d'activités économiques sociales et solidaires, mais nous avons observé³ que dès que la production génère plus de revenus et de fonds, ces groupes peuvent avoir tendance à se masculiniser du moins au sein de la gouvernance et de la direction. Cet enjeu de gouvernance et de juste représentation des femmes est présent au sein des instances décisionnelles de l'ESS à l'international, au niveau national et local.

Le secteur de l'ESS reste encore trop peu interpellé par les secteurs publics et privés lors des processus de planification et de développement socio-économique. Nous pouvons légitimement nous demander si c'est parce qu'il s'agit d'un secteur où on retrouve plusieurs femmes et que le secteur du développement économique public et privé est encore largement dominé par des hommes. Ce manque de liens qu'ont les femmes de l'ESS avec le secteur public et privé, doublé de l'absence marquée d'une approche ÉFH en ESS, font en sorte que leurs enjeux ne sont pas ou peu considérés dans les débats publics.

Un environnement pas toujours favorable au développement entrepreneurial des femmes en ESS.

Le développement des entreprises nécessite des compétences professionnelles et entrepreneuriales. Étant donné que dans bon nombre de pays, l'accès à l'éducation de base, mais également à la formation technique et professionnelle restent très restrictif envers les femmes⁴, celles-ci n'ont souvent pas les habiletés nécessaires pour développer à son plein potentiel leur entreprise. Elles restent par ailleurs généralement confinées à des secteurs relevant plutôt de la prestation de services demandant des compétences limitées à des sphères d'activités traditionnellement féminines.

Le soutien financier est essentiel au développement des entreprises, le secteur de l'ESS n'échappe pas à cette réalité. Le monde des finances est encore aujourd'hui un secteur où l'on emploie en grande majorité des hommes. Une étude sur le « *Portrait de l'entrepreneuriat féminin en économie sociale au Québec* » démontre que les femmes subissent davantage de discrimination lors de l'étape pour l'accès au financement : « *Les préjugés semblent se fonder sur l'âge, le sexe et aussi sur la nature sociale de l'entreprise* ».⁵

Les questions soulevées

Dans ce contexte, les questions suivantes seront abordées en sous-groupe :

- Le secteur de l'ESS, dont la transformation sociale est un facteur intrinsèque, a-t-il le potentiel requis pour faire de l'ÉFH une condition indispensable de son développement ? Quelles sont les facteurs nécessaires pour intégrer durablement une perspective de genre en ESS ?

³Comme nous le soulignons plus haut l'absence de données sexo-spécifiques est un frein pour baser nos observations sur des données précises : ces affirmations sont le fruit d'années de réflexion, d'observations et de proximité avec les groupes et les femmes dans l'ESS.

⁴En 2010, dans les pays à faible revenu, la durée de la scolarisation des jeunes hommes urbains les plus riches est de de 9,5 années en moyenne. La durée de scolarisation des jeunes femmes les plus pauvres issues des zones rurales est de moins de 3 ans. Source : UNESCO - Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous - 2012

⁵<http://bit.ly/1XhB1qf>

- Dans un contexte de co-construction de politiques publiques pour le développement de l'ÉSS en milieu urbain, comment assurer une juste représentation des femmes dans les instances décisionnelles et une prise en compte adéquate de leur expertise et de leurs besoins ?

Conclusion

Nous avons hâte de pouvoir mettre en commun nos expériences et nos analyses et d'échanger ensemble sur les questions et enjeux soulevés. **Ceci est un rendez-vous le 7 septembre prochain de 16h à 18h !**

Ce document est le fruit de la réflexion et des échanges menés par les membres du groupe de travail « Femmes et économie sociale et solidaire » que sont :

Ethel Côté, Comité femmes et ESS au RIPESS, MécènESS, Quartiers du Monde (<http://www.ripess.org/>, <http://www.quartiersdumonde.org/?locale=fr>, <https://meceness.ca/>)

Sophie Clerc, Chantier de l'économie sociale (www.chantier.qc.ca)

Danielle Fournier, Relais-femmes (www.relais-femmes.qc.ca)

Linda Gagnon, SUCO (www.suco.org)

Guylaine Poirier, Conseil des Montréalaises (www.ville.montreal.qc.ca/conseildesmontrealaises)

Jennifer Robert-Colomby, Femmes et Villes International (<http://femmesetvilles.org/fr/>)

Nathalie Roy, CECI (<http://uniterra.ca/fr>)

Lis Suarez, FEM International (<http://www.feminternational.org/>)

Francesca Nugnes, FAST (www.fastinternational.org)

Pour plus de détails [Publications et outils femmes et ESS](#)

